

## Formation initiale - Personnel effectuant des opérations d'ordre électrique

BC, BR, B1(v), B2(v) B2v Essai, BE Essai, BE Vérification, BE Mesurage + H0(v)

*Ce programme de formation peut valoir pour les Indices ci-dessus*  
**L'Indice doit être choisi en fonction des missions ou des activités du salarié**

### Habilitations concernées

**BC, BR, B1(v), B2(v) B2v Essai, BE Essai, BE Vérification, BE Mesurage + H0(v)**

Indices à choisir selon la définition des Missions du salarié

### Publics concernés

- Personnel chargé d'exécuter et / ou de diriger des travaux hors tension avec ou sans essais.
- Personnel chargé d'exécuter des interventions de dépannage.
- Personnel chargé d'exécuter des consignations en BT.
- Personnel opérant dans les laboratoires ou plate-forme d'essais, chargé d'exécuter ou d'organiser des essais.
- H0(v) : Personnel évoluant dans des locaux ou environnement HT, pour des opérations d'ordre non électrique.

### Durée de la formation

3 jours (soit 21 heures)

Session maxi de 6 personnes, sinon nous consulter.

### Prérequis

- Avoir des compétences techniques en électricité et connaître les techniques de raccordement sont obligatoire pour suivre cette formation.
- Connaître les matériels électriques du domaine de tension concerné (BT)

### Objectifs

**En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :**

Préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer selon la réglementation en vigueur.

Identifier le risque électrique, savoir s'en protéger et appliquer les consignes de sécurité liées aux consignations, aux interventions de dépannage, aux travaux hors tension ou au voisinage effectués sur des équipements ou installations électriques

Savoir se prémunir du risque et appliquer les mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification, sur des ouvrages et des installations électriques.

## Programme

### Enseignement théorique :

- Prescription au personnel, obligation de formation, définitions NF C18510, rôle et échange d'informations du chargé d'exploitation, de travaux électriques et de consignation
- Sensibilisation aux risques électriques :
  - Les obligations et responsabilités des différents acteurs
  - Statistiques sur les accidents et différents risques d'origine électrique
- Les appareillages de sectionnement, de commande et de protection contre les contacts direct et indirect en Basse Tension
- Les limites, zones et opérations liées dans l'environnement
- Matériel de protection individuel et collectif
- Les rôles et titres d'habilitation :
  - Définition des symboles d'habilitation, rôles de chacun
  - Chargé de consignation BC : rôle et limite des opérations
  - Chargé d'intervention BR : rôle et limite des opérations
  - Exécutant électricien B1 : rôle et limite des opérations
  - Chargé de travaux B2 : rôle et limite des opérations
  - Les opérations spécifiques de manœuvres, mesurages, et essais
  - H0, H0V : rôle et limite des opérations
- Prescriptions et procédure d'exécution des travaux :
  - Organiser, délimiter et protéger la zone de travail ou d'intervention dans l'environnement ou non, de pièces nues sous tension
- Prescriptions et procédure d'exécution des consignations :
  - Effectuer la deuxième étape, analyse de risques
- Prescriptions, mesures de prévention et procédure d'exécution des essais ou des interventions de dépannage
- Connaître et renseigner les documents applicables aux travaux, interventions
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation de l'outillage spécifiques aux travaux ou aux interventions
- Matériels et outillages BT et TBTP :
  - Fonction et mesure de protection, séparation de circuit, TBTS, TBTP, emplacements exposés ou exigus.
- Procédures en cas d'accident ou d'incendie électrique
- Rôle du chargé de travaux et d'essais : respecter et faire respecter les règles et instructions de sécurité
- Enoncer les consignes, mesures de prévention à appliquer pour la réalisation des essais particuliers (source autonome, défaut de câble, laboratoires et plate-forme d'essais).

Voir la suite du programme à la page suivante

(\*) Le conventionnement CARSAT de l'AFPI Centre Val de Loire porte sur les indices de la norme NFC 18510 excepté les indices HE Mesure, HE Vérification, HE Essai, HE Manœuvre HTB et BP



## Formation initiale - Personnel effectuant des opérations d'ordre électrique (suite)

BC, BR, B1(v), B2(v) B2v Essai, BE Essai, BE Vérification, BE Mesurage + H0(v)

### Option indice H0(v) :

- Spécificités des travaux non électriques en haute tension (HTA) :
  - Obligations et réglementation, les acteurs concernés
- Les risques inhérents à la haute tension :
  - Mesures de prévention, procédure en cas d'accident avec ligne HT, les zones d'environnement et les différentes distances
- Responsabilité et obligations pour les travaux liés aux ouvrages électriques :
  - Analyse des risques à prendre en compte, pour les travaux du BTP à proximité de ligne aérienne et souterraines, travaux de peinture à proximité d'ouvrage HT et ligne HT :
  - Connaître le risque électrique, connaître les différents types de réseaux, connaître la déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT)
- Générations des postes et cellules haute tension :
  - Les équipements de protection individuelle en HTA (EPI/EPC), équipements spécifiques de poste HT.

### Mise en situation pratique :

Être capable :

- D'analyser les risques électriques, principe d'action
- De rédiger les documents applicables,
- De mettre en œuvre les opérations de consignation, déconnexion, dépannage, mesurage et essais, lors d'une intervention ou d'une consignation pour travaux
- D'assurer la surveillance des travaux ou d'une zone d'essais,
- De protéger la zone de travail par délimitation, par obstacle ou isolation
- D'évoluer dans une zone protégée,
- De rendre compte des difficultés rencontrées, d'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie

### Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance de séquences théoriques, et d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe
- Travaux pratiques réalisés sur des armoires électriques et des valises didactiques, avec des kits pédagogiques permettant d'effectuer des mises en situation concrètes.
- Formation théorique et pratique en salle, suivie d'une séance de travaux pratiques sur sites ou au centre en sous-groupe.
- Moyens multimédias et audio-visuels, supports remis à chaque apprenant.

### Évaluation / Validation

- Évaluation des connaissances théoriques sous forme de QCM lors de la 2ème journée (durée 30 mn)
- Évaluation pratique du savoir-faire par mise en situation de travail, lors de la dernière journée (dont 2h pratique).
- Effectuer des TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans la présence de pièces nues sous tension,
- Effectuer une consignation,
- Réaliser une intervention de Dépannage,
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée,
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité,
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux essais.
- Savoir évoluer dans un environnement à risque, ou environnement HT (indice H0(v) concerné)
- Effectuer des mesurages électriques.

### Lieux, dates et tarif de la formation

Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :

- [www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/](http://www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/)

### Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.

(\*) Le conventionnement CARSAT de l'AFPI Centre Val de Loire porte sur les indices de la norme NFC 18510 excepté les indices HE Mesure, HE Vérification, HE Essai, HE Manœuvre HTB et BP

**AFPI Centre Val de Loire** [www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com](http://www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com)

6 sites Pôle Formation UIMM Centre-Val de Loire

Flashez ci-dessous pour consulter nos Conditions Générales de Vente ou lien url : <https://urlz.fr/hTpV>

Nos sites de formations sont des établissements accessibles aux publics en situation de handicap



«Technopôle Lahitole» 3, 5, 7, rue Charles de Bange

(Siège Social et Administratif) CS 40019 - 18021 **Bourges** Cedex.....02 48 27 51 00

5, Rue Vlamincq 28008 **Chartres**.....02 37 30 87 21

ZIAP rue Georges Clémenceau Bâtiment 620 Porte B 36130 **Deols**.....02 54 29 42 21

6, rue de la Briaudière ZI La Chataigneraie 37510 **Ballan-Miré**.....02 47 46 47 70

5, rue des Onze Arpents 41000 **Blois**.....02 54 51 35 20

74 route Nationale 45380 **La Chapelle St Mesmin**.....02 38 54 99 00

N° de déclaration d'activité : 24 18 00599 18 - Code NAF : 8559 A - N° de Siret : 775 187 651 00077 - Id. TVA Intracom : FR90 775 187 651

